

## Article 31 du Règlement

## LE COLLOQUE SUR LA POLITIQUE SOCIALE

**M. Andy Mitchell (Parry Sound—Muskoka, Lib.):** Monsieur le Président, je voudrais exprimer ma reconnaissance à près d'une centaine de mes électeurs qui ont participé, la semaine dernière, à un colloque sur la politique sociale dans ma circonscription, Parry—Sound—Muskoka.

Le colloque, qui a duré deux jours, a regroupé des travailleurs sociaux de nombreux secteurs d'activité et des électeurs. Onze orateurs provenant du mouvement syndical, du monde de l'enseignement, de la formation, de l'entreprise, des gouvernements municipaux, des programmes d'apprentissage et des services aux familles et aux enfants ont exprimé des points de vue divers. Cette approche très variée a permis aux discussions de groupe d'englober tous les sujets traités dans le document de travail du ministre du Développement des ressources humaines.

Je tiens également à remercier tout spécialement le secrétaire parlementaire du ministre du Développement des ressources humaines pour sa participation active au colloque. Ses interventions ont été bien reçues et ont fourni une bonne base aux discussions qui ont duré deux jours.

Je communiquerai au ministre les recommandations faites par mes électeurs afin de m'assurer qu'il prenne connaissance de leur point de vue.

\* \* \*

## L'ORCHESTRE NATIONAL DES JEUNES DU CANADA

**M. Tony Ianno (Trinity—Spadina, Lib.):** Monsieur le Président, je tiens à souligner la belle réussite de l'Orchestre national des jeunes du Canada, une organisation sans but lucratif très spéciale, établie dans ma circonscription de Trinity—Spadina et reconnue dans le monde entier pour la qualité de la formation qu'elle donne.

Depuis 1960, l'Orchestre national des jeunes du Canada a assuré la formation de jeunes Canadiens tant pour ce qui est de la technique musicale que de la représentation devant un public.

L'expérience acquise au sein de l'orchestre sert de tremplin aux jeunes musiciens qui veulent se joindre à des orchestres symphoniques canadiens. Ces jeunes, qui viennent de régions et de milieux divers, partagent un même idéal et une même volonté d'apprendre. En donnant des concerts partout au Canada, les jeunes musiciens n'acquièrent pas seulement une formation professionnelle essentielle, mais aussi une meilleure compréhension de ce que représente le pays.

L'Orchestre national des jeunes du Canada est un microcosme du pays. Je profite de cette occasion pour saluer ces jeunes et cette importante institution qui aide les Canadiens à mieux se connaître en les rapprochant.

• (1405)

[Français]

## LE COMMERCE INTERNATIONAL

**Mme Maud Debieu (Laval—Est, BQ):** Monsieur le Président, alors que le gouvernement actuel met la hache dans l'État-Providence, voici qu'avec le voyage de Team Canada en Asie, il le remplace par l'État-Spectacle! Et encore les contribuables n'ont droit qu'à beaucoup de réchauffé. Ainsi, nous nous étonnons hier de la «resignature» de l'entente liant Bombardier et Power Corporation en Chine, une entente signée depuis avril dernier.

Ajoutons aussi le contrat pour le métro de Kuala Lumpur, en Malaisie, «annoncé» en primeur la semaine dernière, lequel avait bel et bien été signé à la fin de septembre. Comment le gouvernement peut-il en retirer le crédit, alors que les wagons étaient déjà en construction chez UTDC, en Ontario, bien avant le voyage de Team Canada? Le gouvernement prend le train alors que les wagons sont déjà en marche!

Nous nous réjouissons tous, bien sûr, des contrats obtenus par des entreprises canadiennes et québécoises en Asie, mais nous dénonçons le fait que le gouvernement essaie de les récupérer à des fins partisans. Comme le dirait Confucius «À beau gonfler qui est au loin».

\* \* \*

[Traduction]

## LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ET LA BANQUE MONDIALE

**M. Herb Grubel (Capilano—Howe Sound, Réf.):** Monsieur le Président, il y a quelques semaines, j'ai assisté aux réunions marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la mise sur pied du FMI et de la Banque mondiale.

Ces institutions ont bien servi le monde. Cependant, la discipline imposée par le FMI aux gouvernements qui empruntent est aujourd'hui sérieusement remise en question. Le mandat de la Banque mondiale, qui est de consentir des prêts aux gouvernements, n'a plus sa raison d'être.

Ce sont les organismes de charité privés qui se chargent de combler directement les besoins dus à une pauvreté croissante. Les mouvements de capitaux privés minimisent les ressources des deux institutions et assurent une protection efficace contre la mauvaise gestion de l'économie par les gouvernements.

Ces institutions coûtent très cher. L'administrateur canadien de la Banque mondiale qui a récemment pris sa retraite gagnait un salaire annuel réel de plus de 350 000 \$.

J'invite le gouvernement du Canada à se prononcer énergiquement sur l'avenir de ces institutions au cours de la prochaine réunion des pays du G-7 qui aura lieu à Halifax, en mars. Ces institutions ont rempli leur rôle. . .